TROISIÈME ANNÉE. — N. 489. VENDREDI 9 JUILLET 1915

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e)
Téléph. : CENTRAL 69-76

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e)
Tél. CENTRAL 80-63

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9e)

Le Tunnel sous la Manche

par M. Georges LEMARCHAND

Cette idée, vieille de plus d'un siècle — elle fut émise pour la première fois en 1802 — a eu le sort de toutes les conceptions hardiment rationnelles et pratiques. Il semblerait que par leur simplicité, par leur évidence, elles dussent d'emblée être admises et soutenues par tous les gens expérimentés et judicieux ; mais, au contraire, par une perpétuelle bizarrerie de l'esprit humain, ce sont elles qui demeurent le plus discutées, le plus ajournées, tandis que souvent des fantaisies extravagantes et ruineuses enlèvent d'un seul coup l'assentiment des fous et des sages.

Le premier projet d'un passage sous-marin entre la France et l'Angleterre remonte à 1834 et fut présenté par Thorné de Gaumont, ingénieur hydrographe français. Depuis lors, d'autres systèmes ont été préconisés, notamment le projet d'une voie ferrée sur viaduc à ciel ouvert bâti sur piliers en pleine mer et celui de ferry-boats entre Douvres et Calais, Boulogne et Folkestone. Il est aujourd'hui superflu de s'arrêter à ces deux moyens : la guerre actuelle démontre surabondamment qu'ils ne pourraient être invulnérables aux coups destructeurs des submersibles et des hydravions ennemis. Le tunnel sous-marin demeure donc l'unique solution réalisable à envisager dans le présent et dans l'avenir.

J'ai rappelé et précisé l'état de la question dans un rapport du premier octobre 1912, qui proposait au Conseil Municipal et au Conseil général d'émettre le vœu de voir enfin se réaliser la construction du tunnel sous-marin, conformément à la loi française du 2 août 1875, vœu qui fut voté par ces deux assemblées en novembre 1912.

Des travaux préparatoires ont été exécutés à Sangatte dès 1883, sur le rivage, jusqu'à une profondeur de 60 mètres environ, au-dessous du niveau de la mer et une galerie d'études a été creusée sur une longueur de 1.840 mètres.

Si l'on considère que le détroit du Pas-de-Calais, dans son maximum, mesure 44 kilomètres, on voit que l'effort à accomplir n'est pas extraordinaire.

D'autre part, l'examen géologique qu'on a fait autorise à conclure que la nature des roches donne toute garantie de résistance et permet d'assurer la solidité et la stabilité des travaux en eau profonde.

Le coût total de l'exécution du tunnel serait de 400 millions qui sont, d'ores et déjà, acquis à l'œuvre, moitiés payables par l'Angleterre et par la France.

D'où vient donc que cette idée grandiose et réaliste, si utile au point qu'elle en apparaît inéluctable, soit demeurée jusqu'ici à l'état de projet, presque à l'état de chimère, alors qu'elle a pour elle toutes les forces créatrices de la Science, de la nécessité et de l'intérêt ?

Il faut en attribuer la cause à la tradition, aux habitudes d'esprit de l'Angleterre.

Nation insulaire par excellence, longtemps confiante dans la fière et vieille théorie du splendide isolement, elle n'a pu que difficilement concevoir l'idée d'une pénétration permanente du continent chez elle, par des voies y prenant pied en quelque sorte et s'y implantant.

Il serait superflu de revenir sur l'ensemble des objections qui ont été opposées, celles d'ordre sentimental ou celles d'ordre stratégique et militaire. Elles se trouvent complètement effacées, en ce qui nous touche, par l'Entente Cordiale et par l'étroite et glorieuse alliance sur le champ de bataille des armes et des flottes anglaises et françaises.

Aussi est-il plausible de croire que chez nos amis, les plus hostiles au tunnel sous-marin sont aujourd'hui, non seulement convaincus de son caractère tout à la fois inoffensif et intéressant pour leur pays, mais regrettent même qu'il ne soit pas entièrement exécuté à l'heure actuelle.

De quelle utilité majeure il serait, en effet, pour le passage rapide et sûr, des troupes, du matériel, des munitions, des approvisionnements, des blessés qu'il faut encore transborder par mer !

Entre l'Angleterre et la France, la solution s'impose : c'est le tunnel sous-marin qui constituera pour elles deux le trait d'union tangible et définitif de leur confiance et de leur prospérité réciproque, grâce à ce mode de transport que les voyageurs emprunterait avec plaisir et qui sera alimenté, au point de vue économique par la circulation de plus en plus intense des marchandises légères, des objets fragiles ou périssables, des choses précieuses, les matières lourdes restant toujours clientes de la navigation.

On peut espérer que l'illustre homme d'Etat qui préside en ce moment aux destinées de l'Angleterre, M. Asquith, qui s'était déjà intéressé au projet du tunnel en fera, de concert avec nous, commencer l'exécution, dès que la paix permettra aux Alliés victorieux de reprendre et de perfectionner leur œuvre pacifique et féconde.

Sur le champ de bataille de Fontenoy, nous nous sommes écriés : — Après vous, Messieurs les Anglais ! — Le jour va venir où, du haut de la côte anglaise qui verra déboucher le tunnel sous la Manche, nos frères d'armes de 1914-1915 nous répondront :

— Passez les premiers, Messieurs les Français !

Georges LEMARCHAND
Conseiller municipal.

Le Kaiser-Messie

Londres, 8 juillet. — Le *Jewish World* se fait l'écho d'un bruit extraordinaire qui circule en Russie et suivant lequel le kaiser, pendant une visite à Lodz serait entré à la synagogue et aurait annoncé à la congrégation qu'il était le Messie attendu par les Juifs et qu'il avait été envoyé par Dieu pour les sauver.

La Question des Loyers

Le Projet de Loi du Gouvernement

Aujourd'hui, a été déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi élaboré par MM. Briand, ministre de la Justice, et Gaston Thomson, ministre du Commerce, et ayant pour objet de régler les contestations qui pourront s'élever entre propriétaires et locataires au sujet des loyers impayés.

Ce projet qui n'est destiné à fonctionner qu'après les hostilités, ne prévoit pas *de plano* des réductions forfaitaires à l'égard de certaines catégories de locataires. Il donne la possibilité, à certains locataires, d'obtenir des réductions et à d'autres des délais de payement. Toutes les sentences seront individuelles et prononcées par des juridictions arbitrales spécialement créées dans ce but.

REDUCTIONS DE LOYERS

Des réductions sur le montant des loyers échus et impayés pourront être accordées aux locataires compris dans les catégories ci-dessous énumérées, sous la double condition qu'ils établiront que, par suite de la guerre, ils sont dans l'impossibilité de s'acquitter et que, même avec des délais, ils ne pourront le faire

1. Les locataires des immeubles situés dans les portions du territoire envahies qui seront déterminées par décret ;
2. Les locataires mobilisés ;
3. Les veuves ou les héritiers des locataires tués à l'ennemi ou décédés des suites de leurs blessures ou de maladies contractées sous les drapeaux et les veuves ou les héritiers des locataires qui, sans être présents sous les drapeaux, ont été tués par l'ennemi ou sont morts de blessures ou de maladies par suite de faits de guerre ;
4. Les locataires dont le loyer annuel est inférieur ou égal à 1.000 francs à Paris, dans les communes du département de la Seine et dans celles de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon ; à 600 francs dans les villes de 100.000 habitants et au-dessus ; à 300 francs dans les villes de moins de 100.000 habitants et de plus de 5.000 ; à 100 francs dans les autres communes.

Les commerçants, les industriels et autres patentés, et les locataires qui exercent une profession non soumise à la patente pourront également obtenir des réductions de leurs loyers échus et impayés. Ils devront établir, d'une part que, par suite de la guerre, ils n'ont pu exercer leur profession ou que, du moins, le chiffre de leurs affaires, tel qu'il résulte de la moyenne des trois dernières années, a subi une réduction de plus de moitié et, d'autre part, qu'ils sont dans l'impossibilité de s'acquitter, même avec des délais.

DELAIS DE PAYEMENT

Le projet de loi prévoit que tous les locataires dont la situation aura été éprouvée par les hostilités pourront obtenir des délais pour se libérer.

Ces délais ne pourront dépasser deux ans, à moins que le bail ne soit d'une durée plus longue ; dans ce cas, ils pourront s'étendre jusqu'à cinq ans, mais au delà de deux ans, les sommes qui resteront dues seront productives d'un intérêt de 5 p. c.

Si les meubles qui forment le gage du propriétaire étaient insuffisants pour couvrir le montant de la dette, une caution spéciale pourra être exigée.

Les locataires qui obtiendront ces délais en perdront le bénéfice s'ils ne s'acquittent pas aux époques fixées.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AUX ARMEES

Le président de la République a passé, aux armées, les journées des mardi et mercredi. Il s'est d'abord rendu à Hébuterne, où il a visité nos lignes de défense et vu le terrain gagné à la ferme de Toutvent. Puis, il est allé visiter les troupes des divers corps d'armée qui ont pris part, depuis quelques semaines, aux opérations engagées au nord d'Arras.

De 3 à 6 heures

Un ouragan cause de graves dégâts en Amérique

Il y a des morts

UN OURAGAN

Chicago, 8 juillet. — *Un ouragan accompagné de trombes d'eau a balayé le Missouri, l'Illinois, l'Indiana et l'Ohio, causant de grands dégâts matériels et des pertes de vies humaines en certains endroits. Un train de voyageurs a été soulevé des rails et quelques personnes ont été blessées. Certaines villes sont jonchées de blé, enlevé des champs par le vent. A Cincinnati, une vingtaine de personnes, peut-être davantage, ont trouvé la mort dans la mort dans la tempête. Beaucoup se sont noyées dans la rivière Chio deux bateaux de passeur ayant chaviré. Vingt-cinq maisons sont détruites.*

Nouvelles d'Italie

LA PERTE DE « L'AMALFI »

Rome, 8 juillet. — La population, qui avait été vivement émue, la nuit dernière, à la nouvelle de la perte du croiseur *Amalfi*, s'est ressaisie aussitôt.

Le *Messaggero* écrit, ce matin :

« La perte de l'*Amalfi* est ressentie douloureusement par tous les patriotes. Ce n'est là toutefois qu'un simple épisode, qui ne trouble nullement les conditions générales de la flotte italienne, et ne saurait diminuer notre foi inébranlable dans la victoire définitive de nos belles unités navales. »

L'OBJECTIF DE LA FLOTTE ITALIENNE

Rome, 8 juillet. — Le ministère de la marine explique que la flotte autrichienne ne sortant pas de Pola ni du « labyrinthe » situé entre la Dalmatie et les îles Curzolari, il faut essayer de la « dénicher » et de l'amener au combat. C'est, ajoute-t-il, une lutte de patience et de ténacité.

Nouvelles de Russie

LA SITUATION DE NOS ALLIES DEVIENT PLUS FAVORABLE

Petrograd, 7 juillet. — Examinant les opérations sur le front russe, tous les critiques militaires estiment que la situation est actuellement plus favorable qu'elle ne l'était quelques jours auparavant.

Le rôle prédominant appartient toujours à la région située entre la Vistule et le Bug, où les combats achèvent la lutte grandiose de Galicie. Quant à la situation entre la Vistule, la Wieprz et le reste du front, notre avance force l'ennemi à étendre énormément la ligne de ses troupes, détruisant ainsi le plan d'enserrement colossal des forces russes.

Nouvelles du Canada

UN DERAILLEMENT

Toronto, 8 juillet. — Un tramway, descendant des hauteurs de Queenstown, a déraillé dans une courbe.

Le tramway portait les élèves d'une école du dimanche qui faisaient une excursion ; douze d'entre eux ont été tués et quarante ont été blessés.

Bourse de Paris

DU 8 JUILLET 1915

L'ensemble de la cote est toujours peu satisfaisant, et, à l'exception de quelques Fonds russes en reprise, la lourdeur prédomine ; la Rente 3 % se tasse encore, les valeurs industrielles russes perdent du terrain, les titres cuprifères se ressentent de la faiblesse de New-York et du recul des cours du métal.

Fonds d'Etats. — Français 3 %, 69.50 ; 3 ½ %, 91.45. — Russe 1891, 62.95 ; 1896, 59.95 ; 1906, 88 ; 1909, 79.75 ; 1914, 87,10. — Extérieure, 84.75.

Actions diverses. — Banque de France, 4.580. — Banque de Paris, 864. — Union Parisienne, 535. — Lyonnais, 1.010. — Banque Ottomane, 440. — Nord, 1.290. — Suez, 4.138. — Nord-Sud, 105. — Omnibus, 420.

Les Serviteurs de l'Etranger (1)

XXXII

Umberto Benigni

L'homme qui servait à Rome de truchement entre l' "Action Française" et les Boches

L'*Action Française* s'irrite. Elle est accablée sous le poids des lettres indignées que lui adressent, après avoir lu nos articles, des gens qui jusqu'alors avaient confiance dans les gredins qui la dirigent pour la frime, car chacun sait que les vrais directeurs de cette entreprise et ses maîtres véritables sont les cléricaux allemands de l'entourage du Kaiser et, tout particulièrement, ce superjésuite qui a nom Erzberger.

Nous sommes menacés. Une dame âgée qui est, si nous devons la juger aux traits de son visage de sorcière pleine de malices et qui a plus de cent tours dans son cabas, a prononcé à l'adresse de Miguel Almereyda des paroles terribles... Brrr !...

Nous frémissons !

Que va-t-il nous arriver ?

Au risque de sentir un jour la mégère nous crever à tous les yeux avec ses ciseaux ou ses aiguilles à tricoter, nous poursuivrons cependant notre tâche.

L'intermédiaire

Nous étions, vous ne l'avez peut-être pas oublié encore, dans ce monde louche de curés sans paroisse, d'évêques sans diocèse, de missionnaires sans chaire ni confessionnal, qui s'agitent autour du Vatican, afin d'en tirer à la fois leur subsistance et l'argent nécessaire à l'entretien des mignards ou des catins qui, pressés par le besoin, acceptent de subir leurs caresses.

De ce clan des intégristes — crapules malodorantes et disgracieuses — les chefs sont en Allemagne ou en Autriche, mais le meneur apparent, homme de paille des homme de fer, est à Rome et se nomme Umberto Benigni.

C'est lui qui sert, à Rome, d'intermédiaire entre l'*Action Française* et les Austro-Boches, entre Maurras-Daudet-Vaugeois et les catholiques du Kaiser.

Umberto Benigni est prélat du Pape depuis le 25 août 1906. Il avait, auparavant, été « munitante » à la Propagande — congrégation dont fait partie aussi d'autres amis de l'*Action Française* : le cardinal Van Rossum, fanatique agent de l'Allemagne, dont M. Edouard Herriot, le sénateur radical du Rhône, dénonçait naguère, dans le *Radical*, l'hostilité pour notre cause — et le cardinal Billot.

Benigni devint ensuite membre de la Commission historico-liturgique — une belle foutaise ! — puis sous-secrétaire de la Sacré Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Le "Corrispondenza Romana"

Mais c'est dans la presse que s'exerce surtout son action regrettable. Benigni fut le fondateur et resta le directeur d'une officine qui envoyait aux journaux les articles tout faits sur les affaires religieuses et politiques : c'était la *Corrispondenza Romana*. Il réussit surtout en France, grâce à l'*Action Française* et aux mauvais prêtres, viles canailles capables de souiller des hosties consacrées, qui la soutiennent. Aussi changea-t-il le titre de son entreprise qui devint : la *Correspondance de Rome*.

Des catholiques sincères se sont plaint, bien avant nous, du mal que cette agence d'*Action Française* fit à notre pays, au moment de la question religieuse, soulevée par les agressions de Rome et exploitée par les ennemis de la République, faillit provoquer, en France, une guerre civile qui eut enchanté nos ennemis.

Nous citions, l'autre jour, le témoignage de M. Imbart de la Tour, membre de l'Institut, et ancien directeur du *Bulletin de la Semaine*, l'un des journaux qui, songeant à la France plus qu'à tout, firent le plus pour épargner à notre pays l'horreur et des dégâts moraux d'une guerre religieuse que voulaient déchaîner les cléricaux prussiens, plus susceptibles que les nôtres sur ces prétendues injustices commises par notre gouvernement aux dépens des catholiques français. — A cette occasion, nous exprimons au savant historien, qui est l'un de nos adversaires politiques, mais dont nous devons bien saluer le talent consciencieux et la fière indépendance, tout le regret que nous éprouvons de savoir, en reproduisant sa vigoureuse étude, exposé aux basses insultes des fanatiques intégristes de Philippe d'Orléans — alliés de l'abbé Emmanuel Barbier.

D'autres accusateurs

Mais bien d'autres catholiques ont, comme M. Imbart de la Tour, signalé les méfaits de Benigni et de ses feuilles : M. Pierre de Quirielle, du *Journal des Débats*, M. Maurice Pernot, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et de l'Ecole Française de Rome, dans son livre décisif sur la *Politique de Pie X*, M. Henri Bazire, dans la *Libre Parole* (ou ses collaborateurs, disons-le en passant, profitent de ce qu'il est au front pour le trahir en défendant les diffamateurs Daudet et Maurras, en attendant de le lâcher, comme le fit le commandant Q..., pour passer cyniquement à l'ennemi, moyennant quelque argent).

D'autres honnêtes gens, point catholiques, mais pleins de sympathie pour le catholicisme, ont, eux aussi, dit tout le dégoût que leur inspiraient les pratiques de Benigni, de Maurras, et du préjudice que portait à notre pays, la *Correspondenza Romana*, dont l'*Action Française* secondait toutes les manœuvres.

Tous ces gens, cependant, écrivaient, il y a plusieurs années, et n'avaient point attendu pour signaler les trahisons de l'*Action Française* et de ses alliés, que la bande Maurras se soit attaquée au Comptoir d'escompte, ou à tel financier, ou à tel homme politique.

Leurs témoignages font s'écrouler le système de défense auquel ces bandits semblaient s'être arrêtés. Nous en extrairons l'essentiel, en y ajoutant le fruit de recherches et de nos réflexions personnelles et les révélations que nous apporte un courrier de jour en jour grossissant.

(1) Voir le *Bonnet Rouge* depuis le 6 juin.

La Journée de la "Marseillaise"

Tous les Partis la réclament pour le 14 Juillet

Nous avons dit que le Parlement était unanime à demander, avec le *Bonnet Rouge*, la translation au Panthéon des cendres de Rouget de l'Isle.

Nous avons dit également que tous les Français sollicitaient respectueusement qu'à l'occasion de la Fête Nationale, on organise la journée de la *Marseillaise*.

Nous ajouterons, aujourd'hui, qu'à la Chambre et au Sénat, que les membres de divers partis politiques sont d'accord pour déclarer que cette manifestation grandiose doit avoir lieu le 14 Juillet 1915.

Le groupe socialiste au Parlement s'est montré nettement favorable à cette cérémonie républicaine

Le parti républicain socialiste, auquel appartiennent MM. Augagneur, Borrel et Painlevé, a adressé au *Bonnet Rouge* son adhésion absolue.

Dans les autres groupements — la même attitude est observée — et si un projet de résolution devait être déposé, il serait immédiatement recouvert de nombreuses signatures.

En attendant la décision définitive du gouvernement, la ville de Paris a fait établir des médailles, à l'effigie de Rouget de l'Isle, qui seront vendues au profit des œuvres de la capitale.

La presse de province continue à publier des articles en faveur de la journée de la *Marseillaise*.

Citons, aujourd'hui, le *Radical*, de Marseille et le *Réveil de la Creuse* qui s'associent, l'un et l'autre, à l'initiative du *Bonnet Rouge*.

M. JOSEPH REINACH
Ancien Député

Avec son amabilité coutumière, M. Joseph Reinach a bien voulu répondre à notre enquête :

— Que pensez-vous du transfert, au Panthéon, des cendres de Rouget de l'Isle ?

— Puisqu'il y a un Panthéon — où manquent tant de gloires militaires, littéraires, scientifiques, artistiques — il y faut transférer les restes de Rouget de l'Isle.

« *Et c'est bien cette année qu'il les y faut porter.* Rouget eut une heure d'inspiration sublime, à Strasbourg. La *Marseillaise* aurait dû s'appeler la Strasbourgeoise.

« Je l'ai écrit, il y a déjà longtemps — et plus d'un de mes amis marseillais m'a donné raison. Mais d'Amérique ne s'appelle pas Colombie,,. Vous dites que l'enthousiasme provoquée par cette fête montrera aux tranchées que les civils tiennent. Cela est exact. Mais il ne suffit pas de chanter la *Marseillaise* pendant une heure. Il faut, tous les jours, faire preuve de la même ténacité et de la même foi que les soldats aux tranchées.

« Les « neurasthéniques » comme dit Hervé, sont, eux aussi, à leur façon, *les complices de Bouillé.* »

M. L'AMIRAL BIENAIME
Député de Paris

Nous avons rencontré hier, au Palais-Bourbon, M. l'amiral Bienaimé :

— Approuvez-vous l'initiative du *Bonnet Rouge* ?

— De la façon la plus complète. Ainsi que mes collègues, Millevoye, Galli et Poirier de Narçay, j'estime que la manifestation nationale en l'honneur de Rouget de l'Isle doit avoir lieu le Quatorze Juillet prochain. Nulle date ne pouvait être mieux choisie pour glorifier notre sublime *Marseillaise* ! »

M. JEAN LONGUET
Député de la Seine

— Mon opinion sur la journée de la *Marseillaise* — nous a dit M. Jean Longuet — ne peut différer de celle de mes collègues du Parlement. La manifestation en l'honneur de Rouget de l'Isle doit avoir lieu le 14 juillet 1915. Comme vous l'avez démontré dans le *Bonnet Rouge*, tous les Français sont d'accord pour glorifier le chant du Droit et de la Liberté.

« La *Marseillaise* est la personnification du patriotisme dans ce qu'il y a de plus pur et, en même temps, elle traduit les aspirations révolutionnaires universelles dans tous les pays du monde.

« Tous les opprimés chantent la *Marseillaise* ! »

Mêmes sentiments chez MM. Mistral, député de l'Isère ; Lafont, député de la Loire, et Gustave Rouanet, ancien député.

M. GEORGES ETIENNE
Secrétaire du Parti Républicain Socialiste

Une précieuse adhésion nous est parvenue. Celle de la Fédération Républicaine Socialiste de la Seine, que M. Georges Etienne, son secrétaire, nous a transmise en ces termes :

« Le 6 juillet 1915.

« Rien ne pouvait mieux répondre aux sentiments unanimes du pays tout entier que cette journée de la *Marseillaise* fixée pour le 14 juillet 1915.

« Je tiens à vous dire au nom de tous les membres du *Parti Républicain Socialiste*, dont la grande majorité lutte depuis le début des hostilités dans les rangs de notre vaillante armée, quelle joie sera la leur de voir rendre à Rouget de L'Isle, auteur de notre immortel hymne national, l'honneur qui lui est dû.

« Aux sentiments que vous exprimait ces jours derniers notre ami Paul Painlevé, député de notre Parti, je ne puis qu'ajouter que nous nous rallions de tout cœur à l'initiative du *Bonnet Rouge* et que nous exprimons tous nos vœux pour la réussite complète de cette fête qui sera le prélude de celle de la grande victoire du *Droit* sur la barbarie et la sauvagerie des impérialismes ennemis, comme le 14 juillet rappelle chaque année le triomphe du Droit du Peuple ! »

M. FABIUS DE CHAMPVILLE
Président de la Ligue des Volontaires de la Seine

Notre excellent confrère Fabius de Champville nous a adressé la lettre suivante :

« Faire le 14 juillet 1915, la fête de la *Marseillaise*, ce sera prouver à la nation entière qu'aujourd'hui, comme naguère, le pays ne désespère jamais ; que toujours le génie français fait voler les enfants de la France à la frontière pour la défense non seulement du territoire, du patrimoine national, mais encore et surtout pour la défense de la Liberté, du Droit et de l'Humanité.

« Rouget de L'Isle au Panthéon, c'est plus qu'un grand acte de justice et de nécessaire équité, c'est une admirable leçon de haut civisme et d'encourageante philosophie.

« Et célébrer, en la Journée de Paris, ce chant superbe qui fit tressaillir les hôtes de la planète tant de fois, c'est prouver qu'une fois encore la masse des vaillants fils de notre sol veut avoir le sublime orgueil de venger les héros tombés ou de les imiter.

« Je suis donc tout à fait de cœur avec vous. Vive la Journée de la *Marseillaise* et de Paris ! »

Paris et la France ne seront pas les seuls à acclamer l'œuvre sublime de Rouget de L'Isle.

La *Marseillaise*, dans la guerre actuelle est devenue l'hymne des alliés.

En Italie, elle fait partie de toutes les manifestations publiques.

Sur les bords de la Néva, le peuple russe la chante en acclamant la France.

L'héroïque Serbie défend, en ce moment, son territoire, aux sons de la *Marseillaise*.

Hier, en Angleterre, les enfants des écoles chantaient pieusement les couplets de l'hymne du Droit.

Tous les alliés s'associeront à la glorification du Tyrtée de la France.

Si les cendres de Rouget de L'Isle sont transférées au Panthéon ce jour-là, les accents entraînants de notre chant national retentiront dans l'Europe entière.

Ce n'est pas seulement à Paris, mais à Londres, à Petrograd, à Rome et à Belgrade que l'on chantera la *Marseillaise* !

Répétons-le une fois de plus :

La journée du 14 juillet doit être la journée de la *Marseillaise*.

Léo Poldès.

Le Travail Parlementaire

LA SEANCE

L'incorporation des indigènes

Personne ne pouvait supposer que le désir formulé par les indigènes du Sénégal domiciliés dans les communes, en plein exercice, d'être incorporés dans l'armée française, donnât lieu à un débat passionné.

Mais M. Labroue, député de la Gironde, étant venu pour présenter une série d'arguments contre l'incorporation de ces indigènes, les députés des colonies : MM. Dragne, Bonneuf, Candace, Lagrosillière, firent entendre de véhémentes protestations.

Ils opposèrent de vives interruptions aux objections présentées.

Ils ne purent, en silence, laisser affirmer que les droits civils et politiques des indigènes n'étaient pas comparables à ceux des Français et qu'ils n'étaient pas des citoyens, mais des sujets.

A toutes les raisons développées par M. Cabroue — absence de cadres, ignorance de la langue française, polygamie — les députés des colonies reproduisent — d'ailleurs applaudis par la Chambre — que les indigènes n'avaient qu'un désir : défendre la France comme les Français.

Mais M. Labroue ne considérant pas que la raison était suffisante, continua son exposé d'opposition à la loi, en exprimant la crainte que l'envoi des troupes musulmanes aux Dardanelles ne donnent lieu à des incidents.

La manifestation de cette crainte produit une vive émotion sur de nombreux bancs. Les socialistes protestent. M. Deschanel mit fin à l'agitation en s'écriant

— Nous entourons tous du même respect et du même amour, tous ceux, quelque soit leur race, ou quelque soit leur religion (*vifs applaudissements*), qui combattent sous les drapeaux tricolores (*applaudissements! unanimes*). M. Moutet, député du Rhône, ajoute :

— Nous espérons bien que l'on fera citoyen français tous ceux qui auront combattu sous nos drapeaux.

M. Cabroue s'excuse de l'émotion produite par les paroles qu'il a prononcées. Il se joint à l'assemblée pour rendre hommage aux musulmans qui combattent dans nos rangs et termine en demandant que la Chambre reprenne la proposition présentée par la commission de l'armée et se rallie à un texte de conciliation qui permet d'incorporer les indigènes sachant bien lire et écrire le français.

Le rapporteur, M. Rognon, combat la conception de M. Labrcue et soutenu par ses collègues du Groupe socialiste et les députés des Colonies, demande à la Chambre de donner aux Sénégalais le droit d'être incorporés dans l'armée française.

Au Groupe du Parti Radical

Dans sa séance hebdomadaire, le groupe radical-socialiste a formulé l'avis de la permanence de la Chambre. L'unanimité a formellement affirmé la nécessité du travail parlementaire ; il s'est prononcé contre toute idée de vacances, idée qui serait contraire aux intérêts de la démocratie.

Sur tous les Fronts

Un croiseur italien coulé

Communiqué français

TROIS HEURES

Dans la région au nord d'Arras, plusieurs actions d'infanterie assez violentes se sont développées, au cours de la soirée et de la nuit, entre Angres et Souchez. Au nord de la route Béthune-Arras, une attaque allemande précédée d'un très fort bombardement a été complètement repoussée.

Au nord de la station de Souchez, nous avons prononcé une attaque qui nous a permis de nous rapprocher du village, nous nous sommes emparés d'une ligne de tranchées allemandes après en avoir exterminé tous les défenseurs à coups de grenades et de pétards et nous avons progressé au-delà, nous avons fait quelques prisonniers et pris un canon.

Soissons a été bombardé.

En Argonne,la fusillade et la canonnade ont duré toute la nuit ; au lever du jour, dans la région de « Marie-Thérèse », les Allemands ont essayé de sortir de leurs tranchées. Ils ont été repoussés.

Entre Meuse et Moselle, nuit très agitée. En forêt d'Apremont et au bois Le Prêtre : bombardement, feu de mousqueterie, jet de bombes et de pétards, mais sans actions d'infanterie, si ce n'est entre Fey-en-Haye et le bois Le Prêtre où deux attaques de l'ennemi ont été enrayées.

La lutte reprend une certaine activité en Artois. L'action paraît avoir été localisée dans la région nord de Souchez, où nos lignes forment un saillant au nord de la route nationale (Arras-Béthune), saillant menaçant Angres.

Au nord de cette avancée, nos troupes ont brillamment repoussé une attaque allemande, tandis que vers le sud elles attaquaient victorieusement les lignes ennemies qui constituent la défense nord du village.

Sur le reste du front, la situation des adversaires ne s'est pas trouvée modifiée à la suite des violents engagements, dont l'Argonne les Hauts de Meuse et le plateau du Bois Le Prêtre ont été le théâtre.

Communiqué italien

Rome, 7 juillet. — Communiqué du chef d'état-major de la marine :

Une reconnaissance en force a été accomplie la nuit dernière dans la Haute-Adriatique.

Le croiseur « Amalfi », qui prenait part à cette reconnaissance, a été torpillé, ce matin, à l'aube, par un submersible autrichien. Le croiseur a donné aussitôt fortement de la bande du côté gauche.

Son commandant, avant de donner l'ordre à l'équipage de se jeter à la mer, a crié : « Vive le roi ! Vive l'Italie ! » Et tout l'équipage, rangé à l'arrière, avec un ordre et une discipline remarquables lui a fait écho.

Le commandant a quitté le dernier le bord, en se glissant le long du flanc du navire qui, peu après, a coulé.

La presque totalité de l'équipage et des officiers ont été sauvés par nos propres moyens. — Signé : THAON DI REVEL.

Communiqué russe

Petrograd, 7 juillet. — Communiqué du Grand Etat-Major du généralissime :

Entre la Vistule et la Wieprz, dans la région de Lublin, des combats opiniâtres ont continué le 6 juillet, entre les villages de Yousefoff et d'Oujefdoff.

Des tentatives acharnées de l'ennemi pour s'emparer des hauteurs sur la rive droite du ruisseau de Podripe sont demeurées vaines.

Sur le cours supérieur de la rivière Ourjendovka, l'ennemi a prononcé de violentes attaques contre le secteur des villages de Skortchitze et d'Evounine. Les attaques de l'ennemi ont été repoussées et nous l'avons rejeté dans un désordre complet.

Le long de la chaussée conduisant à Krasmik et des rivières Bystritza et Korsajewka où l'organisation de l'ennemi forme un saillant, nos troupes ont continué le 6 juillet, à développer avec succès la contre-attaque commencée la veille et l'ennemi a été contraint de passer à la défensive.

Au cours de cette journée, nous avons fait sur ce front un total d'au moins 2.000 prisonniers, et nous avons enlevé plusieurs mitrailleuses.

Dans le secteur de Korsajewka, jusqu'au Wieprz, des attaques isolées de l'ennemi au nord des villages de Gueschcheieff et d'Olkhovetz et près de Tarnagoura, prononcées dans la matinée du 6 juillet, ont pareillement échoué.

Entre le Wieprz et le Bug occidental, combat d'artillerie.

Dans ce secteur, l'ennemi a tenté de progresser seulement dans la région du village de Maslomentche, au sud de Croubechoff, prononçant une offensive en masses compactes, mais il a été facilement arrêté par notre feu.

Sur les routes venant de Lvoff, entre les villes de Kamenka et Gliniany, dans la soirée du 5 juillet, l'ennemi a passé à l'offensive sur de nombreux points, lançant dans le combat des forces importantes au sud du village de Iamno.

Cependant, il n'a obtenu de succès nulle part et, essuyant de fortes pertes, il a été contraint d'arrêter son mouvement.

Sur les autres fronts, aucun changement dans l'ensemble de notre disposition.

En quelques endroits seulement, engagements partiels et isolés, combats d'artillerie et, sur quelques points, guerre de sape acharnée.

Le front d'entre Vistule et Wieprz correspond au secteur méridional de Lublin. Il est jalonné par les localités suivantes : Jozefow sur la Vistule, Krasnik, Sludzianki, Turobin et le confluent de la rivière Labunka et de la Wieprz dont elle est tributaire.

Les lignes hydrographiques constituent les principaux éléments de défense naturelle de ce secteur sont constituées par la Wiznica, rivière affluent de la rive droite de la Vistule, dont le confluent se trouve au sud de Jozefow.

L'ennemi a déjà franchi environ les deux tiers de la longueur du cours d'eau entre la région nord de Krasnik et la Vistule ; une vingtaine de kilomètres à peine, constituant le cours supérieur, sont encore défendus par les Russes. De la région sud de Sludzianki au cours supérieur (rive gauche) de la Wieprz, la rivière Por, affluent de la Wieprz qui baigne Turobin, constituait un second obstacle orienté du couchant au levant, opposé à l'avance de l'aile droite ennemie. Malheureusement, l'adversaire a pu également forcer le passage de ce cours d'eau et en occuper la rive nord sur une profondeur variant de 3 à 10 kilomètres environ. En réalité, les défenses naturelles du secteur méridional de Lublin sont maintenant forcées et les avant-gardes austro-allemandes se trouvent à moins de 30 kilomètres de Lublin, sur la voie ferrée Varsovie-Kiew.

Du confluent de la Labunka avec la Wieprz à Sakal sur le cours galicien du Bug, le front ennemi se développe suivant une direction normale au cours parallèle des deux rivières et passe par Zulkow.

Sur tout le front de Volvodie, l'offensive ennemie semble enrayée. Il en est d'ailleurs de même sur le front qui s'étend de Sakal au Dniester.

Sur le front italien

LES ALPINS AVANCENT TOUJOURS

Genève, 7 juillet. — D'après la *Tribune de Genève*, en Carnie, les Alpins continuent leur avance méthodique ; deux compagnies slovènes se sont rendues aux Italiens.

Sur le front oriental

L'ENNEMI REPOUSSE AVEC SUCCES SUR TOUT LE FRONT DE LA POLOGNE RUSSE

Genève, 7 juillet, — Selon une information de la *Tribune de Genève*, les Austro-Allemands qui poursuivent les Russes sur la Vistule viennent d'éprouver re terribles pertes à la suite des contre-attaques des Russes à 30 kilomètres au nord de Tomachow, sur le Bug de la Wieprz.

Les Austro-Allemands ont avancé jusqu'au 5 juillet ; mais les Russes, par un mouvement tournant, ont attaqué le flanc droit de l'ennemi et mis en déroute toute une division ; ils ont fait deux mille prisonniers et pris huit canons et des mitrailleuses ; les pertes austro-allemandes sont évaluées à douze mille tués et blessés.

Sur tout le front de la Pologne russe Lublin-Radom, les Russes repoussent avec succès l'ennemi et font beaucoup de prisonniers.

Des milliers de blessés arrivent continuellement à Jawrov, Przemysl et Lemberg.

Sur Mer

STEAMER BOMBARDE PAR UN HYDRAVION

Amsterdam, 8 juillet. — Deux hydravions ont survolé à une très grande hauteur, mardi, le steamer *Groningen*, qui se trouvait près de la côte hollandaise.

L'un d'eux a jeté successivement dix bombes, dont la dernière est tombée à une cinquantaine de mètres du navire, qui évoluait en zigzag. Le second hydroplane s'est tenu à une certaine distance et n'a lancé aucune bombe.

Aussitôt après l'attaque, qui fut rapide, les hydravions disparurent.

Dans la Baltique

LES ALLEMANDS VOUDRAIENT INSTALLER DES BASES POUR LEURS SOUS-MARINS

Londres, 8 juillet. — Suivant une dépêche de Washington au *Times*, les bruits persistent au sujet de la possibilité de l'établissemnt par les Allemands de bases pour leurs sous-marins sur la côte occidentale de l'Atlantique.

Si l'on en croit le dernier de ces bruits, ces bases seront établies dans le voisinage des bouches du Saint-Laurent.

Etant donné les progrès faits par les Allemands en matière de construction de sous-marins, cette idée est regardée aujourd'hui comme moins ridicule qu'il y a quelques mois.

VIOLENTE CANONNADE

Copenhague, 8 juillet. — Le bruit d'une canonnade lointaine, venant de la côte orientale de Gotland, a été entendu mardi, depuis cinq heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Le son du canon est devenu très distinct, à 10 heures du matin. Toutefois, aucun navire de guerre n'a été aperçu.

Tous les Sports

PREPARATION MILITAIRE

L'Union Vélocipédique de France, chargée par le gouvernement militaire d'organiser des cours théoriques et pratiques d'Instruction Militaire Cycliste, informe les intéressés qu'une nouvelle série de cours spéciaux de préparation au Brevet d'estafette cycliste recommenceront à partir du 16 juillet et qu'ils peuvent s'inscrire, sauf le dimanche, au siège social : 24 boulevard Poissonnière, de 14 h. à 16 heures 30.

L'U. V. F. étant, de plus, chargée d'assurer un service de liaison dans les postes de la Garde des Voies de communication, ceux qui désireraient s'inscrire pour ledit service peuvent le faire également.

En résumé, les jeunes gens peuvent s'inscrire :

1. Pour suivre les cours spéciaux de préparation au Brevet Militaire d'Estafette Cycliste ;

2. Pour le service de liaison des Postes de la G. V. C ;

3. Pour les deux à la fois, la relève des postes ayant lieu tous les huit jours.

ASSAUT D'ARMES

Ces jours derniers, a eu lieu, à Villeneuve-St-Georges, Salle Henri, un grand assaut d'armes, fleuret, épée et sabre au profit des prisonniers de guerre en Allemagne, sous la présidence d'honneur de M. Franklin-Bouillon, député, et sous la présidence effective de M. Hemmer-Schmidt, maire de Villeneuve-St-Georges, assisté de MM. Savry, adjoint au maire ; Rongiras, Lalire et Faivre, conseillers municipaux et de M. Blanchet, juge de paix.

Cyclisme

Amical Club Popincourt. — C'est cette active Société qui a assumé l'organisation pour dimanche prochain de la course Paris-Fontainebleau. Le départ de cette importante épreuve est fixé à 9 heures, en bas de la côte de Champigny, et l'arrivée aura lieu sur le plateau de Cœuilly, en face du restaurant « A l'Hirondelle ». Les coureurs suivront l'itinéraire suivant : Queue-en-Brie, Ozoir-la-Ferrière, le carrefour de Belle-Croix (contrôle), Coubert, Soignolles, Lissy, Melun (contrôle), la Rochette et Fontainebleau, virage au carrefour de la Croix d'Aujas et retour par le même itinéraire.

CONVOCATIONS SPORTIVES

C. S. J. S. du 3e. — A 20 h. 30, gymnase du docteur Boisleux, 11, rue de Malte, culture physique, boxe et lutte.

C. S. J. S. du 15e. — A 20 heures, chez Blanchard, 290, rue Lecourbe : Entraînement pour la course du 18.

Club Athlétique Socialiste Dionysien. — A 20 h. 45, salle de l'Avenir social, assemblée générale.

Club Pédestre Français. — Réunion ce soir à 8 heures, au siège, 178, rue Bagnolet.

A. Bontemps.

Nouvelles de la Journée

La réponse à l'Amérique

ON NE L'ATTEND QUE POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Washington, 8 juillet. — Il semble peu probable que la réponse allemande à la note américaine parvienne à Washington avant la semaine prochaine.

Dans les milieux les mieux informés, on n'est pas d'accord sur les termes précis de l'importante communication qui a été reçue, mardi dernier, de M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

LA TACTIQUE DILATOIRE DU GOUVERNEMENT DE BERLIN

Washington, 8 juillet. — L'opinion est divisée sur la question de savoir comment le président Wilson accueillera les propositions de l'Allemagne en réponse à la note américaine relative au *Lusitania*.

Ces propositions font en tout cas ressortir la tactique dilatoire du gouvernement de Berlin.

PAS DE DISCUSSION AVANT QUE LA NOTE SOIT PARVENUE A NEW-YORK

Washington, 7 juillet. — Officiel. — *Une dépêche sera envoyée ce soir ou demain à à Gérard, ambassadeur à Berlin, pour lui indiquer l'attitude qu'il doit prendre en ce qui concerne la démarche officieuse faite par l'Allemagne relativement à la prochaine note allemande, sur la question des sous-marins.*

Tandis que M. Lansing, secrétaire d'Etat, ne veut pas discuter à ce sujet, les autres fonctionnaires expriment l'avis que le gouvernement devrait refuser d'engager des négociations non formelles tant que la réponse allemande à la note des Etats-Unis n'est pas parvenue.

Les Etats-Unis ont fait connaître les principes qu'ils soutiennent, ils ne peuvent commencer la discussion d'arrangement pratique avant que l'Allemagne ait dit ce qu'elle pense de ces principes.

En Banlieue

ACCIDENT MORTEL DANS UNE USINE D'ARGENTEUIL

Ce matin, à sept heures, un accident a eu lieu dans une importante usine métallurgique d'Argenteuil. Un pont roulant céda sous le poids d'une charge probablement excessive et s'abattit dans le chantier. Deux ouvriers ont été tués.

En Angleterre

SIR EDWARD GREY VA REPRENDRE SES FONCTIONS

Londres, 8 juillet. — Sir Edward Grey, dont l'état de santé s'est beaucoup amélioré, reprendra ses fonctions, au Foreing Office, à la fin de cette semaine.

LA MOBILISATION INDUSTRIELLE

Londres, 8 juillet. — Les propriétaires, les employés et les ouvriers des charbonnages tiendront, le 21 juillet, à Londres, un grand meeting en vue de décider les mesures à prendre pour assurer le maximum possible de la production du charbon pour les besoins de la guerre.

Cette réunion sera présidée par le ministre de l'Intérieur.

MM. Lloyd George et Runciman prendront part aux débats.

LE DISCOURS DE LORD HALDANE SUR LES ARMEMENTS

Une rectification de M. Lloyd George

Londres, 8 juillet. — M. Lloyd George a communiqué à la presse la rectification suivante, au sujet du récent discours de lord Haldane :

« La version de lord Haldane, relative aux discussions survenues, il y a quelques mois, dans la commission ministérielle des armements, est incomplète et, sur certains points, inexacts.

« Le moment venu, nous examinerons à fond les questions soulevées, bien que M. Lloyd George espère ne pas être obligé d'aller jusque-là.

« En attendant, il tient à insister sur les inconvénients que recèlent cet incident et qui démontrent le danger des indiscrétions commises au sujet des décisions les plus confidentielles des commissions ministérielles. »

L'EMPRUNT DE GUERRE ANGLAIS

Londres, 8 juillet. — Le chancelier de l'Echiquier annonce qu'il a lancé dans la circulation onze millions de brochures expliquant les avantages de l'emprunt de guerre et la nécessité de l'économie.

400.000 lettres ont été en outre envoyées aux patrons employant plus de quatre personnes, qui sont priés d'user de leur influence pour amener leurs employés à souscrire à l'emprunt et aussi de leur faciliter les achats.

En Russie

LA RECOLTE DES CEREALES

Petrograd, 8 juillet — La récolte des céréales, en Russie, sera cette année au-dessus de la moyenne.

Les travaux des moissons sont partout organisés avec une grande activité.

LA MOBILISATION INDUSTRIELLE

Petrograd, 8 juillet. — La grande majorité des ouvriers expérimentés s'enrôlent volontairement dans les arsenaux et dans les fabriques et usines qui exécutent des contrats pour l'armée.

En Allemagne

LE COTON AUGMENTE CONSIDERABLEMENT

Londres, 8 juillet. — On télégraphie de New-York au *Daily Telegraph* :

L'Association américaine de commerce de Berlin qui publie une brochure hebdomadaire sur les conditions générales de l'Allemagne pendant la guerre annonce, dans son dernier « Bulletin pour les Etats-Unis » sous la date du 12 juin que le prix du coton brut à Brême s'est élevé d'une manière dangereuse, ayant monté jusqu'à 30 cents la livre, par suite de l'action du gouvernement britannique tendant à empêcher l'entrée du coton en Allemagne.

Le prix était de 22 cents la livre avant l'entrée de l'Italie dans la guerre et de 12 cents avant la guerre même. Ces chiffres indiquent qu'une quantité considérable de coton pénétrait en Allemagne par l'Italie pendant la neutralité de cette puissance.

Depuis l'entrée de l'Italie dans la guerre, dit le Bulletin, les fabriques ont augmenté les prix de 25 pour cent et les prix des produits de coton se sont élevés de 19 p. cent.

En prévision d'une rapide diminution des stocks, une plus grande hausse encore est probable.

Le Bulletin ajoute que la Suède a mis l'embargo sur le coton et que l'importation de cette denrée en Allemagne a cessé complètement.

Les Bulletins de cette Association commerciale, qui arrivent à New-York à des intervalles très irréguliers, avaient toujours fait preuve jusqu'à présent d'un grand optimisme.

PAS D'EXPORTATION DE COULEURS

Genève, 7 juillet. — La *Revue de Lausanne* annonce que de grandes fabriques allemandes de couleurs viennent d'aviser leur clientèle suisse qu'elles ne leur feront aucun envoi tant qu'elles n'auront pas des garanties contre l'exportation directe ou indirecte des couleurs dans les territoires de leurs ennemis.

L'Allemagne exige donc non seulement que ses produits ne soient pas réexpédiés mais l'arrêt de toute exportation des couleurs, y compris celles qui se fabriquent en Suisse. Ce ne sont d'ailleurs pas là les premières exigences des industriels allemands. Il y a pas plus d'un mois que les fabricants de produits pharmaceutiques ont exigé la constitution d'un syndicat de garantie, actuellement en voie d'organisation. Il est évident que la décision des fabricants de couleurs tend à la création d'un rouage analogue, l'importation des couleurs allemandes étant indispensable à l'industrie textile.

En Autriche

PAS D'EXPORTATION DE TOLE DE FER ET D'ACIER

Genève, 7 juillet. — On mande de Vienne; La *Wiener Zeitung* publie une ordonnance ministérielle interdisant l'exportation et le transit de la tôle de fer et d'acier.

En Suisse

A LA FRONTIERE ALLEMANDE

Genève, 7 juillet. — La réouverture de la frontière allemande n'est pas encore complète. Les voyageurs ne peuvent entrer en Suisse qu'après une visite corporelle aussi complète qu'on peut l'imaginer; on oblige même les dames à défaire leur coiffure, et les bagages sont examinés minutieusement. Les voyageurs doivent faire viser leurs passeports au lieu de leur dernier domicile en Allemagne, vingt-quatre heures au plus avant de se présenter à la frontière. Les lettres comme les journaux ne passent la frontière qu'à titre exceptionnel, et l'autorité militaire a retenu une quantité de télégrammes que des voyageurs arrêtés à la frontière expédiaient à leur famille pour expliquer le retard éprouvé dans leur voyage.

ON NE PASSE PLUS PAR L'ARLBERG

Zurich, 7 juillet. — La *Zurcher Post* apprend de source privée, que la circulation entre la Suisse et l'Autriche par l'Arlberg, est suspendue.

En Turquie

LA POPULATION DE CONSTANTINOPLE EST DEMORALISEE

Sofia, 8 juillet. — L'arrivée continuelle de soldats ottomans blessés, venant de Gallipoli, au lieu de prisonniers anglais et français, que l'on avait fait espérer, a démoralisé la population de Constantinople.

Le transport des troupes turques à Gallipoli est considérablement restreint, en raison de la présence de sous-marins anglais dans la mer de Marmara. Ces sous-marins n'attaquent pas les steamers transportant des passagers.

LE DEMANTELEMENT D'ANDRINOPLE

Sofia, 8 juillet. — Andrinople a été démantelée et les canons des fortifications ont été transportés à Hademi-Keui.

Le général Brember aurait déclaré qu'il était inutile de fortifier la ville, « car elle sera bientôt occupée par les Bulgares. »

Aux Etats-Unis

ON NE PEUT DECOUVRIR LE CODE SECRET DES ESPIONS BOCHES

Londres, 8 juillet. — On mande de New-York aux *Daily News* :

Les censeurs se sont reconnus impuissants à découvrir le code employé par les agents allemands pour envoyer leurs télégrammes secrets de la station radiotélégraphique de Sayville.

Un savant de Philadelphie, nommé Isidore Kipsee, fournit de cette difficulté une explication. Il dit avoir inventé un code secret grâce auquel des mots ordinaires pouvaient être combinés de façon à avoir une variété infinie de significations.

Les agents allemands se sont présentés et ont obtenu d'entrer en possession du code pour en faire l'essai contre promesse d'un paiement de 50.000 dollars.

Et M. Kipsee ajoute que, satisfaits de son code, lesdits agents le lui volèrent sans lui rien payer. C'est ce qui l'a amené à faire sa déclaration.

DES BOMBES SUR DES PAQUEBOTS

New-York, 8 juillet. — On a trouvé sur trois bateaux de marchandises allant de New-York au Havre, un certain nombre de bombes.

Selon la déclaration du représentant d'une fabrique d'automobiles, ces bombes avaient été placées entre des automobiles et préparées et manière à faire explosion sous l'influence de l'agitation de la mer.

Si les bombes n'ont pas éclaté, il faut l'attribuer au calme dont ont bénéficié les traversées effectuées au mois de mai.

La « Gueuse Blanche » à Montmartre

Mort d'une artiste

Nous débarrassera-t-on des marchands de poisons ? Ces odieux trafiquants ont fait une nouvelle victime. Mlle Georgette Monval, artiste lyrique, 21 ans, demeurant 76, boulevard de Clichy, a été trouvée morte dans sa chambre après usage de stupéfiants. M. Dupuis, commissaire du quartier des Grandes Carrières, a ouvert une enquête.

FAITS DIVERS FINANCIERS

Les stocks de cuivre en Europe. — Les arrivages pour la seconde quinzaine de juin s'élèvent à 16.346 tonnes et les délivraisons à 13.652 tonnes, soit une augmentation des stocks de 2.694 tonnes ; ils atteignent au premier juillet 38.041 tonnes contre 35.347 tonnes au 15 juin.

L'emprunt italien. — Le nouvel emprunt national pour les dépenses de guerre est déjà couvert dans sa presque totalité.

L'emprunt russe. — Le ministre des finances autorise l'émission de Bons du Trésor pour 1 milliard de roubles, portant intérêt à 5 %, exempts de l'impôt sur le revenu et remboursables à 6 mois.

Le Trésor espagnol négocie un emprunt avec la Banque d'Espagne. — Afin de remédier à la situation critique créée par l'échec de l'emprunt, le ministre des finances négocie avec la Banque d'Espagne un emprunt de 150 millions de pesetas en obligations du Trésor.

Le commerce des Etats-Unis. — Les estimations du gouvernement montrent que les exportations on dépassé les importations d'un milliard de dollars pour l'année close au 30 juin courant.

Les valeurs américaines détenues à l'étranger. — Leur montant représenterait un total de 7 milliards et demi de dollars.

Le marché des changes à New-York. — Le change sur Londres s'améliore par suite de l'accroissement des ventes de valeurs américaines pour compte anglais à New-York, les Compagnies d'assurances anglaises et de gros capitalistes ayant avantage à réaliser diverses obligations de chemins de fer américains et à les arbitrer avec le nouvel emprunt de guerre.

Le taux de l'escompte à Londres. — L'emprunt de guerre a bouleversé le marché monétaire, où les taux d'escompte sont montés de 3 % à 4, 4 3/8 et 4 3/4 pour 3, 4 et 6 mois. A vue, l'argent vaut 2 % et est abondant.

La hausse du chèque sur Londres. — Le chèque sur Londres est monté à 27.15. Cette hausse doit être attribuée aux paiements importants qui incombent à la France pour l'achat de ses fournitures étrangères.

Société des Naphtes de Bakou. — Cette Société émet 10.000 actions nouvelles de 100 roubles, représentant l'augmentation votée de 1 milliard de roubles sur le capital social.

Compagnie industrielle du Platine. — Cette Compagnie procède au remboursement, qui avait été différé, des obligations sorties au tirage de décembre 1914.

Boléo. — Pour les cinq premiers mois de l'année courante, la production du Boléo accuse une diminution de 225 tonnes sur 1914.

MARTINI
VERMOUTH DE TURIN
Le Meilleur

Le règlement des successions des victimes de la guerre

M. Aristide Briand ministre de la Justice, a déposé à la Chambre des Députés un projet de loi dont l'exposé des motifs fait connaître en ces termes les grandes lignes :

La loi du 26 décembre 1914 a, par son article 6, exonéré de l'impôt de mutation par décès les parts recueillies par les ascendants et descendants et par les veuves dans les successions des militaires et marins tués à l'ennemi ou morts de blessures reçues ou de maladies contractées pendant la guerre, et de toutes personnes tuées par l'ennemi au cours des hostilités.

Ainsi, le législateur a entendu que le Trésor ne fît aucun prélèvement sur la succession de ceux qui sont morts pour la France, au moins lorsqu'on se trouve en présence de veuves ou d'héritiers en ligne directe ; il a voulu que l'héritage laissé par le défunt arrivât intact jusqu'à eux.

Mais les lois existantes sont insuffisantes pour parer à toutes les nécessités de l'heure. Il nous a paru que les principes excellents posés par les lois de 1906 et de 1908 qui n'ont qu'un domaine d'application étroitement circonscrit devraient être généralisés et étendus au règlement de toutes les successions ci-dessus visées pour les biens en dépendant. En premier lieu, conformément aux dites lois il convient de favoriser temporairement le maintien de l'indivision.

L'expérience a montré, en effet, que souvent la nécessité du partage en justice qui peut être imposé s'il se trouve un mineur ou un interdit parmi les cohéritiers ou s'il y a désaccord entre les parties majeures et maîtresses de leurs droits, risque d'avoir des conséquences fâcheuses au point de vue des intérêts de la famille ; or, ces conséquences sont plus funestes encore dans une période comme celle que nous traversons actuellement. Il paraît donc indispensable de prendre des mesures pour empêcher la liquidation immédiate de la succession et d'instituer un mode d'indivision forcé qui permette d'ajourner les partages et licitations contraires à l'intérêt bien entendu des parties.

LES PLANCHES

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

C'en est fait. Les élèves femmes, durant ces deux derniers jours, ont auditionné devant le jury. Les hommes avaient été exclus de ce concours en égard à ce qu'un grand nombre d'entre eux, actuellement mobilisés, auraient pu se plaindre de la faveur accordée à ceux qui sont demeurés.

La salle où les concours ont lieu, cette année, est froide et nue. Quelques assistants seulement, appelés là par raison professionnelle. Pas d'amis bruyants, ni de familles trop expansives : Mme Cardinal est exclue.

Aussi, ce que la salle perd en pittoresque, elle le regagne en tranquillité. La formule définitive des concours aurait-elle été résolue par la guerre ? Ce n'est pas devant un public qu'auditionnent les concurrentes, c'est devant un jury calme et sévère qui ne fait point connaître immédiatement ses appréciations, qui n'applaudit point, qui réserve son jugement jusqu'à la dernière minute.

Par une particularité bizarre, dont seules les concurrentes ont le secret, le concours de comédie d'hier révéla quelques tempéraments dramatiques, tandis que celui de la veille (tragédie), ne promettait que des natures essentiellement comédiennes. Ce fut hier le cas de *Mlle Brézanne* et de *Mlle Sodiane* qui concurrurent toutes deux dans le *Mariage de Victorine*, la première avec une ardeur hoquetée, l'autre avec trop de simplicité ; de *Mlle Parsis* (Romeo et Juliette), une Juliette délicieusement blonde dont le premier accessit fut curtout un premier accessit de beauté ; de *Mlle Rachel-Berendt* qui mérita dans son concours en tragédie le second prix qu'elle obtint en tragédie.

Enfin, ne nous plaignons pas trop ; le concours d'hier révéla quelques beaux tempéraments de comédiennes : *Mlle Colliney*, qu'un second prix vint justement récompenser ; *Mlle Nizan*, de nature enjouée et sensible et d'ingénuité nuancée ; *Mlle Montmartin*, dont la mine éveillée et spirituelle prédispose agréablement ; *Mlle Marquet*, une « Aventurière » nerveuse et autoritaire.

Le premier prix qui fut décerné à *Mlle Bertrande* fut très mérité. Elle fit du rôle de *Césarine*, dans « La Femme de Claude », une amoureuse farouche et perverse ; elle dénoua une chevelure flamboyante et, dégrafant le haut de son corsage, découvrit un sein d'une blancheur d'albâtre qui, certes, ne manqua point d'impressionner agréablement les sept jurés du sexe fort.

On ne peut que regretter la non-récompense de *Mlle Falconetti*, la « *fille perdue* » des « *Corbeaux* », ainsi que de *Mlle Eva Reynal* dont la « *leçon d'amour* » présenta quelques qualités.

Maintenant, en voilà pour un an.

Marcel Sérano.

Courrier des Spectacles

Théâtre Sarah-Bernhardt. — Aujourd'hui, jeudi, à 2 h. 15, matinée : *La Vierge de Lutèce*, avec Mme Blanche Dufrêne dans sa merveilleuse création de Geneviève, et M. Joubé, dans sa si pittoresque incarnation d'Attila.

Gaîté. — Malgré son grand succès, le *Contrôleur des Wagons-Lits* n'aura plus que quelques représentations ; *Durand et Durand*, le vaudeville de MM. Ordonneau, devant, par traité, passer très prochainement. Aujourd'hui, jeudi, matinée et soirée ; vendredi et samedi soirée et dimanche, matinée et soirée, le *Contrôleur des Wagons-Lits*, avec MM. Harry Baur et Raoul Moi.

Vaudeville. — Aujourd'hui à 2 h. 30, première matinée de *Un Divorce*, de MM. Paul Bourget et André Cury qui a retrouvé au boulevard des Capucines le même éclatant succès qu'à la création. Demain samedi, matinée de famille à trois heures.

Chez Mayol. — Aujourd'hui matinée et soirée, deux dernières représentations de Léonora la Belle et Alice Guerra. — Demain vendredi, répétition générale à bureaux ouverts de la grande revue *Tout va bien !* deux actes, 20 tableaux, de MM. Léo Lelièvre et Varna, pour les représentations de Damia, Alice de Tender et 60 artistes, toutes les Etoiles de Paris.

Théâtre de Belleville. — Dimanche 11 juillet, en soirée, au théâtre de Belleville, 23, rue de Belleville, au bénéfice de l'Œuvre du Prix d'honneur aux artistes lyriques et dramatiques. Soirée de gala.

Folies-Bergère. — Tout Paris vient et revient aux Folies, parce qu'il sait que la revue *Sous les Drapeaux* est un succès sans égal qui suit l'actualité au jour le jour et devant lequel le bluff et la concurrence perdent leurs droits. Aujourd'hui à deux heures et demie matinée réservée aux familles.

Pour les blessés : Comédie-Royale. — La Société artistique et mondaine « Le Chariot de Thespis » donnera vendredi prochain 9 juillet un gala pour les blessés : prologue de M. Guillot de Saix, dit par M. Barencey ; *Feux croisés*, comédie de M. Hastings et J.-L. Roncey ; *M. de Bigne en son petit castel*, comédie : Mlle Dione, de l'Odéon, dira l'*Avenue de la Gloire*, de Guillot de Saix. Une centaine de convalescents et cinquante officiers sont invités à cette matinée.

LE SPECTACLE

THEATRES ET CONCERTS

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — Spectacles de la semaine : matinées à 2 h. 15, jeudi et dimanche ; soirées à 8 h. 15, samedi et dimanche : *La Vierge de Lutèce*, pièce en 4 actes de M. A. Villeroy, avec Mme Blanche Dufrêne, MM. Joubé, Marquet, Normand, Chameroy, Bourdel, etc., etc...

BA-TA-CLAN (Tél. Roquette 30-12). — T. l. s. à 8 h. 30, jeudis, sam. et dim. mat. à 2 h. 30 : *Te Bile Pas !* révue en 2 actes, de Celval et Charley.

KURSAAL, 7, av. de Clichy. — 8 h. 15. — Suzanne Valroger ; Vnl. Dor ; Fernandy ; Gosset. La Manolita dans *Ecoliers d'Alsace*, ballet pantomime. — Attractions.

LA FAUVETTE (58, av. Gobel.). — Tous les soirs *François-les-Bas bleus*, opérette en 2 actes de L. A. Lemonnier.

CHANSONIA (10, b. Beaum.). — Tous les soirs, *La vertu de Florette*, opérette en 2 actes de A. Mauprey.

FANTASIO (96, boul. Barbès). — Tous les soirs, *Soufflons nos Dames*, opérette en un acte de MM. A. Mauprey et Pougaud.

GRAND GUIGNOL, 20 bis, r. Chaptal (Centr.28-31) *Une Lecture ; Un Frère ; L'Aveugle ; La Petite Dame en blanc.*

COMEDIE-ROYALE. — Tous les jours à 4 h. matinée-thé-artistique ; à 8 h. 45, la Revue *Viens-tu à Tipperary et Vicomte ou Valet.*

CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — Léonora la Belle et Alice Guerra, dans leur fantaisie jouée et chantée. — M. Pierre Valoy et la troupe. — Toutes les Etoiles de Paris.

CINEMAS ET ATTRACTIONS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulev. des Italiens. — T. l. j., de 2 à 11 h. — Actualités. — Programme varié. — Intéressant. — Orchestre symphonique.

TIVOLI-CINEMA (14, rue de la Douane) (Tél. : 26-44). — Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la Guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA-PATHE, 5, boulevard Montmartre, à côté des Variétés. La plus jolie salle, la plus belle projection. — Programme choisi. Actualités. Voyages.

L'ENTR'AIDE

La Croix-Blanche. — Les administrateurs délégués par la Croix-Blanche Française, siège social, 58, boulevard de Strasbourg, se sont rendus à l'hôpital militaire Villemin numéro 38, pour visiter nos soldats malades et blessés, sans famille, ainsi que nos soldats de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc.

L'Œuvre a pour but de venir en aide et d'assister moralement, dans leur isolement, ces braves.

Comme toujours, le meilleur accueil reconnaissant leur a été réservé par l'Administration de l'hôpital et les blessés.

Aucun secours n'est donné au siège social. Tous les dons sont distribués dans les formations sanitaires.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

UN REPARTITEUR EPICIER est demandé à l'« Espérance », société coopérative de consommation, 28, boulevard Arago. Se présenter le soir de 6 h. à 7 h. et demie.

UN DEMANDE Bonne Mécanicienne pour machine à jour Gégoff, marchant au moteur. — Thiry, , 182, rue Legendre.

ON DEMANDE un agent très au courant du commerce des liquides, ayant déjà et visitant bien clientèle des grands cafés, pour introduire une marque faisant grande publicité. Forte commission. Il est nécessaire de produire de hautes références du passé et garantir un chiffre d'affaires. Ne pas se présenter. Ecrire avec détails à M. Crispin, 5, boulevard Beaumarchais, Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FILLE, sérieuse, recommandée par le « Bonnet Rouge », demande emploi caissière manutentionnaire ou vendeuse. S'adresser à l'administration du « Bonnet Rouge », 142, rue Montmartre.

DAME cherche travail à façon. Bonne ouvrière Piot, 1, rue des Salles, Courbevoie (Seine).

ON DEMANDE emploi de dame de compagnie, de lectrice ou écritures. Mme André, 3, rue d'Alexandrie.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-EN SECTIONS

LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le Gérant : LÉON BAYLE.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon 183, rue Montmartre, Paris (2e)
Georges Dangon, imprimeur